

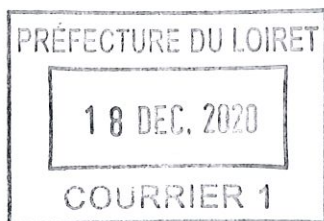
| Nombre de membres            |             |                                     |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Comité Syndical | En fonction | Qui ont pris part aux délibérations |
| 62                           | 50          | 53                                  |

Date de la convocation  
30 novembre 2020

Numéro de la délibération  
20-28

Objet de la Délibération

Composition de la  
commission d'appel d'offres



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 17/12/2020  
Et publication ou notification  
Le 23/12/2020

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
PAYS LOIRE BEAUCE  
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt, le quinze décembre à dix-sept heures et trente minutes, Le Comité Syndical, dûment convoqué le trente novembre deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Beauce-la-Romaine (Ouzouer-le-Marché-41240), sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Miriane BONHOMMET (Sougy), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Aline CHASSINE-TOURNE (La Chapelle-Onzerain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Éric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Gervais GREFFIN (Bucy-le-Roi), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), David JACQUET (Artenay), Christophe LLOPIS (Rouvray-Sainte-Croix), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Thierry CLAVEAU (Suppléante de Julie NUNES - Villamblain), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Mathieu NOËL (Suppléant de Yves PINSARD - Bucy-St-Liphard), Sébastien ROJO (Patay), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Jean-Paul ANTOINE (Suppléant de Edith CHARDON - Tavers), Alain CHAMPENOIS (Suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre DURAND (Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe FERREIRA (Rozières-en-Beauce), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Jacques MESAS (Beaugency), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Daniel THOUVENIN (Villorceau), Solange VALLÉE (Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Épieds-en-Beauce).

A donné pouvoir :

Hubert JOLLIET (Chevilly) à Dominique LORCET (Chevilly), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire) à Patrick ECHEGUT (Baule), Laurent SIMONNET (Meung-sur-Loire) à Michel FAUGOUIN (Chaingy).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois), Véronique MERCIER (Gidy), David LANCELOT (Gémigny), Stéphane TICOT (Rouvray-Ste-Croix).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Christian ROUBALAY (Beauce-la-Romaine), Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André), Stéphane MAROIS (Mézières-lez-Cléry), Françoise ADRIEN (Villorceau).

Ainsi que : Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Benoit PERDEREAU (Gidy), Claudine RIANT (St-Péravy-la-Colombe)

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

Vu l'article 3° du II de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relatif aux marchés publics ;

Vu l'article 89 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

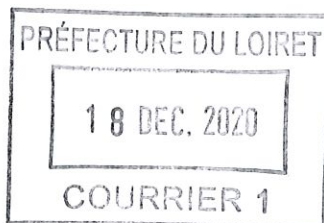
| Nombre de membres            |             |                                     |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Comité Syndical | En fonction | Qui ont pris part aux délibérations |
| 62                           | 50          | 53                                  |

Date de la convocation  
30 novembre 2020

Numéro de la délibération  
20-28

Objet de la Délibération

Composition de la  
commission d'appel d'offres



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication ou notification  
Le

Vu l'arrêté préfectoral portant sur la modification des statuts du PETR ;

Considérant que la commission est présidée par le Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural ou son représentant ;

Considérant les candidatures de Jean-Pierre DURAND (CCTVL), Bertrand HAUCHECORNE (CCTVL), Patrick ECHEGUT (CCTVL) et de Thierry BRACQUEMOND (CCBL), Dominique LORCET (CCBL) et de David JACQUET (CCBL).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De créer une commission d'appel d'offres à titre permanent, pour la durée du mandat,
- De proclamer les délégués du comité syndical suivants membres de la commission d'appel d'offre :
  - Jean-Pierre DURAND (CCTVL),
  - Bertrand HAUCHECORNE (CCTVL),
  - Patrick ECHEGUT (CCTVL)
  - Thierry BRACQUEMOND (CCBL),
  - Dominique LORCET (CCBL)
  - David JACQUET (CCBL).
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,  
Le Président du  
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Prédéric CUILLERIER

